

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 22/03/2023
Reçu en préfecture le 22/03/2023
Publié le
ID : 009-210901278-20230316-2023_07_D-DE

2023 - 07

**DEPARTEMENT
ARIEGE**

DE LA COMMUNE DE GABRE

Nombres de membres

Séance du 16 mars 2023

En exercice : 11
Nombre de membres présents : 10
Qui ont pris part à la délibération : 11
Nombre de procuration : 1
Votes pour : 11
Vote contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le seize mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de DEJEAN Jean Paul, maire

Etaient Présents : BORDIN Fabrice, BALANSA Jean Louis, CARLES Monique, EYCHENNE Gilles, LAFFONT Jacqueline, PAGÉS Nelly, SOUBIES Sébastien, SOULA Caroline, WIJNEN Wilm.

Etait excusée, FOURNIÉ Arièle.

Etait absent :

Procuration : FOURNIÉ Arièle a donné procuration à DEJEAN Jean Paul

Secrétaire de séance : SOULA Caroline.

Date de convocation :
7 mars 2023
Date d'affichage :
7 mars 2023

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022

Le conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur le Maire.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice.

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 196 755.99 €
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de fonctionnement

A) Résultat de l'exercice + 38 051.16

B) résultats antérieurs reportés
Ligne 002 du compte administratif +158 704.83

C) Résultat à affecter
= A+B (hors restes à réaliser) + 196 755.99

D) Solde d'exécution d'investissement - 36 003.07

E) Solde des restes à réaliser d'investissement + 44 090.00

F) Besoin de financement (= D+E) 0.00

AFFECTATION = C + 196 755.99

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement 36 003.07

2) Report en fonctionnement au 002 (budget 2023) 160 752.92

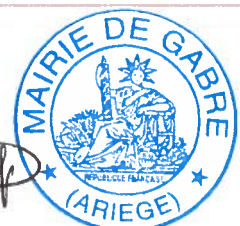
POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	PROCURATION : 1
------------------	-------------------	-----------------------	------------------------

Ainsi fait et délibéré à Gabre, le jour, mois et an que ci-dessus.

Et ont signé les membres présents

SOULA Caroline
Secrétaire de séance

DEJEAN Jean Paul
Maire de Gabre



Le Maire,

Certifie exécutoire la présente délibération qui a été reçue en Sous-Préfecture le 16 mars 2023 et publiée le 16 mars 2023